

Rapport
du groupe de travail « Le Journal de 19:30 (TSR) »
Séance du 21 mars 2011

Cadre du rapport

Mandat

Le groupe est mandaté pour évaluer le Journal de 19 :30 de la TSR sous la forme d'un rapport examiné en séance plénière le 21 mars 2011.

Période de l'examen

Tenant compte des changements opérés par la TSR à partir du 10 janvier 2011, le groupe de travail a décidé de concentrer son travail d'analyse sur la nouvelle formule, et plus particulièrement sur la période comprise entre les 10 janvier et 31 janvier 2011. Afin de disposer d'un point de comparaison avec l'ancienne formule, plusieurs TJ diffusés courant novembre 2010 ont été évalués.

Examens précédents

A l'exception du TJ du dimanche soir qui fit l'objet d'une évaluation en 2010, le CP n'avait pas procédé à un examen formel du TJ de la semaine.

Membres du CP impliqués

Pierre-André Berger, SRT Genève, responsable et rapporteur
François Borel, SRT Neuchâtel
Martine Fluhmann, SRT Vaud
Sandra Houlmann, SRT Jura

Cadre général

Horaire de diffusion, fréquence

Tous les jours de l'année, à 19h30

Ancienneté de l'émission

Histoire du TJ :

Dès le 1^{er} novembre 1954, la TSR diffuse le film du « TJ » avec un jour de retard sur l'émetteur de la Rippe accompagné des commentaires de Raymond Bech et Jean-Jacques Forestier. Mais avec la mise en service de l'émetteur de la Dôle en mars 1955, le TJ est alors diffusé simultanément en allemand et en français de Zurich où se trouve la rédaction et la production. Jean-Jacques Forestier rejoint d'autres journalistes basés à Zurich pour assurer les commentaires. Le TJ dure 15 minutes avec des sujets étrangers fournis par deux agences et des sujets suisses tournés par Robert Ehrler en Suisse romande et un caméraman alémanique installé à Zurich. L'émission est alors la seule production dont la diffusion est donnée à l'échelle du pays avant la mise en place, au début des années 80, de la politique de régionalisation qui aboutit au lancement le 1^{er} janvier 1982 du TJ depuis Genève. Par la suite, le journal télévisé a changé plusieurs fois de nom. De 1981 à 1995, il s'est appelé « Télé journal », de 1996 à 2001 « Le Téléjournal ». A partir du 21 août 2001, il est produit en numérique et se nomme « TJ ». Dès le 9 janvier 2006, il est baptisé « Le Journal » et les différentes éditions couvrent près d'une heure vingt d'antenne répartie en quatre éditions. Le Groupe de travail relève que l'édition présentement évaluée, soit celle de 19:30 du lundi au vendredi, ne contient plus la mention

« Journal » pour s'intituler dorénavant « le 19:30 ». Sa durée oscille entre 28 et 30 minutes.

Producteurs, présentateurs

Producteur, rédacteur en chef : Bernard Rappaz
Présentateurs : Darius Rochebin et Agnès Wüthrich

Contenu de l'émission

Pertinence des sujets / Equilibre / couverture des régions / proximité et empreinte régionale / originalité

Le groupe de travail considère que les sujets présentés sont généralement bien en phase avec l'actualité et pertinents. Les domaines politique, économique et financier occupent une place de choix, suivis par le social, la culture et les nouvelles technologies NTIC, domaine repris de l'émission Nouvo. D'autre part, il a été relevé qu'un savant dosage avait été opéré entre les sujets internationaux et nationaux, ceci malgré l'abondance d'événements importants survenus à l'étranger durant la période évaluée, par exemple en Tunisie, en Egypte et en Haïti. Il fut toutefois dérogé à cette règle lors de la présentation des pages spéciales étrangères qui s'avéraient au demeurant fort opportunes. Sur le plan national, il est intéressant de souligner que les sujets en provenance de la Suisse alémanique et du Tessin étaient anormalement sous-représentés. Sur le plan régional, outre les décrochages en Suisse romande, il a été noté la reprise de sujets via le magazine Couleurs locales. Il fut aussi observé que les sujets annoncés au sommaire du journal correspondent à ceux présentés en page une du journal "Le Temps", ceci dans la parution du jour ou le lendemain. Au sujet des pages spéciales, le groupe de travail considère qu'il s'agit d'une nouveauté intéressante mais souvent sans surprises. Que dire d'original sur l'avenir de l'Euro par exemple ? Concernant les petites informations non illustrées insérées en cours de journal, elles ont pour effet de casser le rythme du journal et n'aide pas à rendre l'information intelligible.

Crédibilité (libre formation de l'opinion, ...)

La richesse et la variété des informations transmises, ainsi que le choix des images et des textes participent largement à la libre formation de l'opinion. Les faits sont décrits de façon neutre et objective. L'apport des graphiques et autres présentations statistiques y contribue. Sur ce dernier point, le groupe de travail considère que le recours à ce type de support s'avère parfois trop systématique. Par ailleurs, si les commentaires des journalistes sont jugés de très bonne qualité, il peut arriver qu'en l'absence d'un témoignage ou d'une interview d'une personnalité politique concernée par un sujet traité, le journaliste y remédie en quelque sorte au moyen d'un commentaire plutôt appuyé. Nous en voulons pour preuve le traitement relatif au sondage politique présenté lors du journal du 28 janvier 2011, au cours duquel les présidents des partis PS et PDC se sont exprimés. En l'absence du 3^{ème} représentant politique concerné, en l'occurrence l'UDC, la journaliste s'est lancée dans un commentaire fort élogieux à l'endroit dudit parti.

Bien qu'ayant pris la précaution de rester centrée sur le résultat du sondage, la tonalité de son commentaire et la force de ses propos positifs auraient mérité, à notre sens, un peu plus de retenue. Dans ce cas précis, il eut été préférable de laisser le parti concerné s'exprimer, au même titre que les autres invités.

Forme de l'émission

Structure, forme et durée

Le groupe de travail salue les changements opérés dès le 10 janvier 2011, lesquels portent à la fois sur la forme et sur le fond. D'une durée maximale de 30 minutes, le 19:30 comporte plus de reportages, d'analyses, d'enquêtes et d'analyses qu'auparavant. Le sommaire comprend 5 à 6 titres en moyenne. Il ne se réduit pas à une énumération de sujets mais les résume clairement au départ. Vers 19h45, deux nouveaux sujets sont annoncés ou rappelés. Il s'agit d'une accroche

pratiquée également par d'autres chaînes étrangères qui n'existaient pas dans l'ancienne formule. Le 19:30 se termine par un rappel de l'information principale qui s'avère utile, notamment pour les téléspectateurs qui auraient pris le train en marche.

Quant au décor et à l'évolution graphique, le groupe de travail note que l'apparition de la carte du monde qui se transforme ainsi que celles visibles en arrière fond rendent le plateau plus vivant. Le choix des couleurs, de même que l'effet des traits verticaux sont agréables à l'œil. Toutefois, le fond flou à l'arrière du présentateur ne fait pas l'unanimité au sein du groupe. Il a été relevé que la lumière du plateau accentue les traits et les rides du visage des journalistes et des invités.

La gestion des bandeaux en bas d'écran indiquant le nom et la fonction de la personne qui s'exprime à l'antenne est parfaite. Il arrive parfois que l'inscription du nom n'apparaisse qu'après la deuxième ou troisième intervention, cf. 30 novembre 2010 avec M. Jean Sanchez, chef adjoint de la police genevoise. D'autre part, le temps d'apparition du bandeau peut s'avérer trop court, cf. président russe à Davos, 2 secondes.

Présentateurs / Journalistes / Correspondants / Invités

Le groupe de travail met en évidence la qualité des prestations de Mme Agnès Wüthrich et M. Darius Rochebin qui sont très à l'aise à l'antenne. Leur prestance, leur grande facilité d'élocution et leurs tenues toujours impeccables font honneur à notre chaîne publique. Envers leurs invités, ils adoptent une attitude neutre, toujours respectueuse et rarement complaisante. Ils n'hésitent pas à poser des questions quelquefois dérangementes mais courageuses qui apportent une réelle valeur ajoutée au 19:30. L'intervention des correspondants/es est généralement pertinente et bien documentée. Elle complète le sujet traité sans répéter ce qui vient d'être dit initialement par le présentateur. Il en va de même pour les interventions sur le plateau des chefs de rubrique qui donnent une réelle valeur ajoutée au 19:30. En ce qui concerne les invités, leur nombre est jugé important et généralement d'un bon niveau. Le recours à des experts neutres et reconnus est particulièrement apprécié du public.

Volet Internet et compléments multimédia

Le groupe de travail souligne que certains journaux ne peuvent être consultés dans leur ensemble sur le site TSR.ch, ceci pour des questions de droits. En outre, le sommaire du 19:30 est incomplet.

Recommandations

Lors du traitement d'un sujet relatif à un résultat de sondage ou d'un scrutin, il y aurait lieu de veiller à bien séparer l'information "brute" du commentaire du journaliste. L'information peut comprendre l'intervention ou l'interview d'une personne concernée par le sujet. L'absence de témoignage peut poser un problème de neutralité et d'objectivité comme nous le démontrons au point 3.2 du présent rapport.

Les correspondants extérieurs apportent une véritable plus-value dans les sujets présentés. Il serait souhaitable qu'ils puissent disposer de plus de moyens sur place afin que le téléspectateur puisse mieux vivre et ressentir les événements. Les faits décrits verbalement ne reflètent que trop partiellement la situation existante.

Le site Internet pourrait comporter la totalité des sommaires et les 19.30 devraient être consultables dans leur ensemble.

Pour le groupe de travail :
Pierre-André Berger

Genève, le 10 mars 2011